



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉUNION



# Plan d'action Régional pour réduire l'emploi des produits phytopharmaceutiques à La Réunion

***Tome I - Etat des lieux et perspectives***  
***Tome II - Plan d'action***

*Comité Environnement et Biodiversité du 10 septembre 2019*  
*Comité Orientation Stratégique et de Développement Agricole du 17 septembre 2019*  
*Comité Administratif Régional du 15 octobre 2019*



V2 du 3 septembre 2019

# Le plan d'actions gouvernemental sur les produits phytopharmaceutiques (PPP) et une agriculture moins dépendante des pesticides

## LES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

- Atteindre les objectifs fixés de - 25 % en 2020 et - 50 % en 2025 d'emploi de PPP et abandonner les principaux usages du Glyphosate d'ici fin 2020 et fin 2022 pour l'ensemble des usages
- Nomination le 1<sup>er</sup> décembre 2018 par le gouvernement du préfet Pierre-Etienne BISCH pour une mission de coordination interministérielle afin d'atteindre ces résultats (plan Ecophyto II+)
- Présentation le 25 avril 2018, du **plan d'actions national sur les PPP et une agriculture moins dépendante aux pesticides** par **5 ministres** (Agriculture, Outre Mer, Transition Ecologique et Solidaire, Solidarités Santé, Enseignement Supérieur Recherche et Innovation)

# Le plan d'actions gouvernemental sur les produits phytopharmaceutiques (PPP) et une agriculture moins dépendante des pesticides

## LES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

### ➤ 4 priorités nationales:

- *Diminuer rapidement l'utilisation des substances les plus préoccupantes pour la santé et l'environnement,*
- *Mieux connaître les impacts des PPP sur la santé, mieux informer et protéger la population et les professionnels et préserver l'environnement,*
- *Amplifier la R&D d'alternatives et la mise en œuvre de ces solutions par les agriculteurs,*
- *Renforcer le plan Ecophyto II, améliorer sa gouvernance et son fonctionnement.*

# Le plan d'actions gouvernemental sur les produits phytopharmaceutiques (PPP) et une agriculture moins dépendante des pesticides

## Instruction interministérielle aux Préfets du 2 mai 2019 sur projet de déclinaison régionale du plan signé par les 5 ministres

1. **Implication personnelle des Préfets: un coordonnateur désigné par le préfet** pour une cellule de coordination associant directeurs DAAF, DEAL, ARS et D2RT.
2. **Un correspondant dans tous les services d'État**
3. **Un comité de financeurs** : DAAF, DEAL, DRRT, ARS, OLE
  - à installer **en octobre 2019**
4. **Un état des lieux des actions** mises en œuvre
  - Un projet transmis par le Préfet **le 30 juin**

# Le plan d'actions gouvernemental sur les produits phytopharmaceutiques (PPP) et une agriculture moins dépendante des pesticides

## Instruction interministérielle aux Préfets du 2 mai 2019 sur projet de déclinaison régionale du plan signé par les 5 ministres

5. Une feuille de route régionale (comprenant l' état des lieux et un plan d'actions)
  - à transmettre **avant le 31 octobre 2019** aux 5 ministres
6. Finalisation des actions et pistes de financement avec saisine des financeurs via le « comité des financeurs » :
  - établir un guide de financement mobilisable par les agriculteurs **en 2020**

# Déclinaison régionale du plan d'action pour réduire l'emploi des PPP Calendrier des consultations pour respecter les échéances de l'instruction interministérielle

- **CROPSAV:**
  - ✓ **22 février 2019:** Etablir un **projet d'état des lieux** du plan PPP au niveau régional
- **Mobilisation urgente des services de la DAAF:**
  - ✓ rédaction du projet de « ***Plan d'action pour réduire l'emploi des produits phytopharmaceutiques à La Réunion*** »  
**comprenant :**
    - ***TOME 1: Etat des lieux-Perspectives***
    - ***TOME 2: Plan d'actions***

# Déclinaison régionale du plan d'action pour réduire l'emploi des PPP

## Calendrier des consultations pour respecter les échéances de l'instruction interministérielle

- **Consultation des services de l'Etat:**
  - ✓ **DEAL, D2RT et ARS: réunions coordination le 20 juin 2019**
  - ✓ **COFIL SGAR installé le 1er août 2019 et 1<sup>er</sup> COTECH le 27 août 2019**
- **Consultation des professionnels agricoles:**
  - ✓ **Consultation des membres du COSDA le 12 juin 2019 et COSDA plénier le 3 juillet et le 17 septembre 2019**
- **Consultation du comité Eau et Biodiversité:**
  - ✓ **Consultation des membres du CEB le 25 juin et le 10 septembre 2019**

# Plan d'action pour réduire l'emploi des produits phytopharmaceutiques à La Réunion

## TOME I - Etat des lieux et Perspectives

### 1 - CONSTATS

- Une **pression et des impacts des PPP sur la santé, les masses d'eau et la biodiversité** impliquant de réduire l'emploi des PPP à La Réunion
- Une **pression parasitaire en hausse** (7 Organismes Nuisibles Réglementés (ONR) en 2 ans) avec des conséquences économiques importantes sur les filières et l'environnement
- Les **limites de l'inspection phytosanitaire aux frontières**: voie passagers
- 2ème rideau: **Surveillance Biologique du Territoire et épidémio-surveillance à élargir/intensifier**,
- Lutte contre les nouveaux ONR: **limite de l'efficacité des Arrêtés Préfectoraux et de l'éradication.**

# Plan d'action pour réduire l'emploi des produits phytopharmaceutiques à La Réunion

## TOME I - Etat des lieux et Perspectives

### 2 – EMPLOI LIMITÉ DES PPP CONTRE LES ON À LA RÉUNION

- **Baisse de 13% des ventes de PPP** dans le DOM depuis 2011
- **Cas particulier du Glyphosate** (25% des ventes de PPP) : focus La Réunion
- **Quelles alternatives?**

### 3 - BILAN ECOPHYTO II : UN CONSTAT D'ÉCHEC ?

- Objectifs -25% en 2020 et -50% de PPP en 2025 **difficiles à tenir à La Réunion**
- **Usages orphelins**: les cultures tropicales n'ont que 30% de leurs usages couverts par les PPP
- **Usages mineurs**: Cultures ou ON non prioritaires, pas de développement PPP adaptés

# Plan d'action pour réduire l'emploi des produits phytopharmaceutiques à La Réunion

## TOME I - Etat des lieux et Perspectives

### 4 – PERSPECTIVES : QUELLE NOUVELLE POLITIQUE RÉGIONALE DE RÉDUCTION DES PPP EN 2019 ?

- **S'appuyer sur la R&D, sur le transfert agricole, sur de nouvelles stratégies ?**
  - Priorités sur le biocontrôle ? Revisiter le conseil agricole ? Le conseil aux collectivités? Le conseil aux particuliers ? Prioriser la protection des zones de captage d'eau ? Des forages ? des bassins versants ? Quelle parade pour lutter contre l'exposition aux PPP (santé et/ou environnement et/ou biodiversité,...) ?
- **Quelles techniques développer pour les ON sans solution phyto ?**
  - Nouveaux Itinéraires Techniques? Inventer de nouvelles Bonnes Pratiques Agricoles? Favoriser les auxiliaires? Installer des plantes pièges ou des variétés résistantes et/ou tolérantes? Quelles lutte préventive, mécanique, bio? Quelle prophylaxie?
- **Quels moyens financiers développer pour la mise en œuvre du plan ?**
  - FEADER avec CPN «Ecophyto II+» BOP 206 ou BOP 123 ? Nouvelles MAEC ? Plan convergence ? Cohérence avec le POSEI ? Aides du CG 974 ou du CR ?  
**Une difficulté** : moyens financiers des partenaires (en baisse).

# Plan d'action pour réduire l'emploi des produits phytopharmaceutiques à La Réunion

## TOME II – Projet de feuille de route: pistes d'actions - en cours

- PROJET de feuille de route:

### QUELLES ACTIONS PRIORISER POUR RÉDUIRE L'EMPLOI DES PPP A LA REUNION ?

- L'ETAT DES LIEUX PROPOSE PAR LES SERVICES DE L'ETAT  
finalisé fin aout
- LA GOUVERNANCE REGIONALE installée le 1<sup>er</sup> aout par le  
SGAR (pilote)

# Plan d'action pour réduire l'emploi des produits phytopharmaceutiques à La Réunion

## TOME II – Projet de feuille de route: pistes d'actions (*exemples*)

- **1er COTECH du 27 août 2019** - *Propositions de pistes d'actions:*
  1. Développer des méthodes alternatives aux PPP, notamment aux herbicides: soutenir la Recherche et le Développement
  2. Faire évoluer les pratiques agricoles: le transfert et l'accompagnement à amplifier
  3. Eviter l'introduction de nouveaux ravageurs des cultures en renforçant les actions en surveillance biologique du territoire – SBT
  4. Favoriser la mobilisation des acteurs: une communication efficiente et résiliente.

# Plan d'action pour réduire l'emploi des produits phytopharmaceutiques à La Réunion

## TOME II – Projet de feuille de route: pistes d'actions (exemples)

### 1) Développer des méthodes alternatives aux PPP

- Diminution du recours aux herbicides: *DEPHY-fermes, R&D, ITK, plantes couverture, pièges, cultures assoc, agro-équipement, innov,...*
- Le biocontrôle et l'agroécologie au chevet des usages mineurs: *auxiliaires, fertilité des sols, biodiversité, AB, HVE, BPA, RITA,...*

### 2) Faire évoluer les pratiques agricoles et les techniques

- Former et enseigner à produire autrement: *LEPA/bases agroécologie, licence Pro, formation continue et supérieure, PBI,*
- Le conseil agricole pour changer les pratiques: *diagnostic/stratégie protection culture, BPA, MAEC, ZNT, EPI, protection eau, air,...*
- Animation filières et territoire : *OP, GIEE, ST collectivités, réserve naturelle, chartes riverains, Zone épandage, particuliers...*

# Plan d'action pour réduire l'emploi des produits phytopharmaceutiques à La Réunion

## TOME II – Projet de feuille de route: pistes d'actions (*exemples*)

### 3) Eviter l'introduction de nouveaux ravageurs agricoles

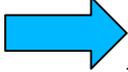
- Plus de présence pour l'inspection phyto aux frontières: *contrôler l'interdiction d'importer vgtx par voie passager, ...*
- Améliorer la surveillance biologique: *relais plateforme épidémiosurveillance, réseaux observateurs, PISU/ORSEC,...*

### 4) Communiquer mieux auprès des professionnels et du grand public

- Insister sur l'exemplarité des avancées agro-écologiques reproductibles: *faire voir pour faire savoir, BSV, pédagogie, ...*
- Communiquer sur les bienfaits du manger bien et mieux à La Réunion: *PRAANS, labels qlté, plans médias,...*

# Plan d'action pour réduire l'emploi des produits phytopharmaceutiques à La Réunion

Comment participer à la construction du *projet de feuille de route* ?

 **TRANSMETTRE SES PROPOSITIONS AVANT le 20 septembre 2019 à :**

**Bruno DEBENAY ou Aymeric LECOUFFE**

**DAAF**

Service de l'Alimentation - Unité Santé des Végétaux (USV)

Antenne de St PIERRE - 1, chemin de l'IRAT - 97410 St PIERRE

**Tel: 0262 33 36 62**

**[bruno.debenay@agriculture.gouv.fr](mailto:bruno.debenay@agriculture.gouv.fr)**

**[aymeric.lecouffe@agriculture.gouv.f](mailto:aymeric.lecouffe@agriculture.gouv.f)**



PRÉFET DE LA RÉUNION

Merci de votre attention

